

Interfrancophonie

Normes typographiques

Dossier auteurs

igants! Sa
il indomptable
les qu'il que
cours de surfa
a de l'écrit.
qui est un mot
qui que
onement
ni que la
ne ou coupe.
et si d'écrit

le se est
le cas
est
les il para
a été il
il para
il para

un peu de ce
sage par un
si du regard
ordinaire est
inévitable
qu'il est
le se est

PRÉSENTATION DU TAPUSCRIT

COMPOSITION DU TEXTE

Police

- Georgia ; corps 11 pour le texte ; corps 9 pour les citations ; corps 9 pour les notes en bas de page;
- Ne pas utiliser de majuscules, pas de gras ni de soulignement pour appuyer un propos. Souligner en utilisant l'italique ou le romain si le style de police du texte est déjà en italique ;

Paragraphe

- Interligne simple ;
- Justifier le texte ;
- Retrait de la première ligne : 1,25 cm.
- Sauter une ligne avant et après les citations en exergue ;
- Sauter une ligne avant et après les sous-titres ;

Indications supplémentaires

- pas d'hyperlien ;
- noter par ### toute référence qui sera à compléter après la mise en page ;
- Pour des raisons de format final du document éviter de recourir à un tableau pour citer deux ou plusieurs textes à rapprocher, par exemple pour deux traductions : préférer une disposition verticale, avec un saut de ligne entre les textes ;
- Choisir des titres courts (moins de 80 signes).

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES À REMETTRE

- Un **résumé en français** d'environ 900 caractères espaces compris ;
- 5 **mots-clés** en français ;
- L'indication de la / des **macro-aire(s) d'intérêt** (ex. : Québec; Maghreb; Océan Indien; Belgique; etc.)
- Une **liste complète des auteurs cités**.
- Une **bibliographie des œuvres citées**.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

MONOGRAPHIE

Prénom Nom, *Titre du livre* [date de la 1^{re} édition], Lieu, éditeur, « collection », date, pagination.

- Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, Paris, Dunod, 1992, p. 211.
- Nathalie Sarraute, *Les fruits d'or* [1963], Paris, Le Livre de Poche, 1969, p. 135-5

S'il est référencé immédiatement avant : *Ibid.* ou (avec pagination si la page est différente).

- *Ibid.*
- *Ibid.*, p. 670.

Si la référence est éloignée et que plusieurs références d'ouvrages différents du même auteur figurent avant : Prénom Nom, *Titre du livre (abrégé si nécessaire)*, *op. cit.* (avec pagination si la page est différente).

- Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire...*, *op. cit.*
- Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire...*, *op. cit.*, p. 245.

OUVRAGE COLLECTIF

Prénom Nom (éd. / éds), *Titre de l'ouvrage*, Lieu, éditeur, « Collection » (si nécessaire), pagination.

- Béatrice Didier (éd.), *Précis de littérature européenne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 123.

Article dans un ouvrage collectif : Prénom Nom, « Titre de la contribution », dans Prénom Nom (éd. / éds), *Titre de l'ouvrage*, Lieu, éditeur, « Collection » (si nécessaire), pagination¹.

- Pierre Brunel, « Une mythocritique comparatiste dans le projet européen », dans Béatrice Didier (éd.), *Précis de littérature européenne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 37-46.

ARTICLE

Prénom Nom, « Titre de l'article », dans *Titre de la revue*, n° x, *titre spécifique à ce numéro* (si nécessaire), Prénom Nom (éd./éds), date, pagination (étendue de pages si référence générale à l'article).

- Vincent Gogibu, « Valéry – Gourmont – Gide : une improbable entente », dans *Bulletin des études valéryennes*, n° 95, *Paul Valéry – André Gide : correspondances*, juin 2003, p. 107-130.

RÉFÉRENCE INTERNET

Mettre la référence précise, le lien entre < > et la date de consultation entre [].

- Frédérique Toudoire-Surlapierre, « Derrida, Blanchot, "Peut-être l'extase" », dans *LHT*, n° 1, *Les philosophes lecteurs*, 2006 : <<http://www.fabula.org/lht/1/Toudoire-Surlapierre.html>> [Consultée le 16/06/12].

THÈSE

Prénom Nom, *Titre : sous-titre*, nombre de pages, tomais, Type de diplôme : Discipline et spécialité : Université (et / ou autres précisions telles que la ville) : Année (date de soutenance).

¹ *Nota bene*: Dans le cas où l'on cite plusieurs pages, ne pas utiliser pp. mais p. ; Dans le cas où des pages sont répétées : p. 242-244 (et non pas p. 242-44) ; Préférer « dans » à « in ».

RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

CITATION

Citation en exergue :

- Sauter une ligne avant et après les citations mises en exergue ; utiliser un corps 9 pour la police.

Citation dans le corps du texte : mettre entre guillemets (« »).

- « Le silence de Hölderlin », affirme George Steiner, n'est pas « la négation de sa poésie mais, en quelque sorte, son extension, sa logique souveraine² ».

APPEL DE NOTE

L'appel de note se place toujours AVANT LA PONCTUATION de la citation et AVANT LE GUILLEMET FERMANT, qu'il s'agisse d'un mot isolé ou d'une citation complète.

- Ex. : épurée de toute intention déclamatoire³.
- Ex. : La Rochefoucauld serait un « discours d'autorité⁴ », impersonnel...

GUILLEMETS

On utilise exclusivement les guillemets à la française (« »), en prenant garde de placer une espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant.

Les guillemets anglais doubles (“ ”) sont requis :

- dans une citation de deuxième niveau, c'est-à-dire imbriquée dans une première citation.

Les guillemets simples (‘ ’) sont requis :

- dans une citation de troisième niveau : « Il lui dit : “Elle ne mange rien de ‘comestible!’” »

Il n'y a jamais d'espace entre les guillemets anglais et le mot, ou groupe de mots, qu'ils encadrent.

UTILISATION DES CROCHETS

On utilise les crochets pour signaler un passage tronqué. Les crochets ne doivent JAMAIS être en italique.

- « Elle fermait les yeux et [...], sans s'en rendre compte [...], souriait. »

On évitera de mettre la ponctuation avant le crochet et prendra en compte celle qui précède le passage continué.

- « Elle fermait les yeux [...]. Sans savoir pourquoi, elle attendait [...], sure d'elle [...]. »

SIGNES

- Utiliser les lettres soudées (œ, Œ, æ, Æ).
- Les siècles, les rois, les tomes, les arrondissements doivent être saisis en majuscules :
Ex. : François I^{er} ; XIX^e, XX^e, XXI^e siècle ; I^{ère} partie.
- premier, première : I^{er}, I^{ère} ; deuxième : II^e etc.
- « primo », « secundo », « tertio » : 1^o, 2^o, 3^o ; n^o.

² George Steiner, *op. cit.*, p. 47.

³ *Ibid.*, p. 14.

⁴ Christian Schapira, *La Maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES, 1997, p. 176.

STYLES

Les mots en langues étrangères ou en latin sont en italique si le mot n'est pas entre guillemets.

- « Heidegger pensait que le *Dasein*... » ; « Dans ce *corpus*, nous voyons... » ;
- « elle le trouvait "beautiful", sans savoir... ».

PONCTUATION

Les phrases entre parenthèses débutant par une majuscule sont ponctuées avant la fin de ladite parenthèse.

- « (Je lui dis oui.) »

Jamais de points après une ponctuation forte (? ! ...), notamment après des parenthèses fermantes.

ILLUSTRATION

Les illustrations doivent être absolument nécessaires aux exigences scientifiques de l'article.

Chaque illustration doit être un fichier numérique de 600 dpi (haute résolution) au format JPEG ou TIFF.

Elles doivent être accompagnées d'une légende contenant :

- le titre de l'image ;
- la provenance de l'image ;
- la mention du copyright (©) ;
- Si ces images demandent des droits d'auteur, il faudra s'adresser aux ayants droit afin d'obtenir (et / ou de régler par la suite) les autorisations de reproductions.